

VILLE DE MAUBEUGE

Maubeuge, le 31 Décembre 1942

COMMISSARIAT DE POLICE

N° 6049

a/s

Inhumation de deux
Militaires de la
R.A.F.



Le Commissaire de Police,

à
Monsieur le Sous-Préfet
Avesnes-sur-Helpe

J'ai l'honneur de vous rendre compte que ce jour, à 9 heures 30, au Cimetière Centre de Maubeuge, a eu lieu l'inhumation de deux Militaires de la R.A.F., tombés au Champ d'Honneur.

Un service de police assistait aux opérations funèbres. Aucun incident n'est à signaler.

Le Commissaire de Police,

J. J. J. J. J.

31 Décembre 1942

CABINET

M.S.

le Commissaire Divisionnaire
de Police aux Renseignements
Généraux à AVESNES

OBJET : SOLRE-le-CHATEAU - Sépultures
militaires.-

M. RICHARD, Chef des Sépultures
Militaires à MAUBEUGE, me signale que lors
de l'identification et la mise en bière de
5 soldats aviateurs anglais, qui ont eu
lieu le 23 Décembre 1942 à SOLRE-le-CHATEAU,
il a pu constater que des civils de cette
Commune avaient complètement vidé les
poches de ces soldats avant l'arrivée des
troupes allemandes.

Une alliance provenant de ces
délits lui a même été rendue à cette
occasion.

J'ai l'honneur de vous prier
de vouloir bien procéder à une enquête à ce
sujet, et m'adresser votre rapport dans le
plus bref délai possible.

Le Sous-Préfet,

Maubeuge, le 23 décembre 1942

ÉTAT
FRANÇAIS

21 DEC. 1942

SOUS-PREFECTURE
d'AVESNES

R A P P O R T

Le Commandant PICARD Commandant la Section
de la chute d'un avion Anglais à Solre Le Château

REFERENCE : Articles 52 et 53 du Décret du 20 mai
1903.

Le 21 décembre 1942, à 23 heures 10, un avion
de bombardement Anglais s'est abattu en flammes sur
le territoire de la Commune de SOLRE LE CHATEAU, et
à 500 mètres au Nord-Est de cette localité.

L'appareil, qui semble être tombé à la suite d'un
combat aérien, a explosé peu avant de toucher le sol.

Un mitrailleur a été de ce fait, projeté avec sa
tourelle et ses armes hors de l'appareil. Il est
tombé sur le pignon d'une maison rue de JEUMONT
à SOLRE LE CHATEAU, et a été tué sur le coup.

Quatre autres aviateurs britanniques gisent par-
mi les débris de l'appareil; leurs corps sont en par-
tie carbonisés.

Des débris de l'avion ont été retrouvés dans un
rayon de 800 mètres environ du point de chute. Un
réservoir à huile est tombé, rue de BEAURIEUX, sur
une maison habitée. La toiture et les plafonds de
cette habitation, qui comportait 1 étage et 1 gre-
nier, sont en grande partie effondrés. Aucun des ha-
bitants n'a été blessé.

Les dégâts matériels se bornent à une maison en
grande partie endommagée, et à un pignon détérioré.

Aucune des bombes qui se trouvaient à bord de
l'appareil n'a explosé.

Il n'y a pas eu de victime parmi la population
civile.

Plusieurs personnes qui avaient suivi les évolu-
tions de l'avion en détresse, ont déclaré qu'elles
n'avaient vu aucun des occupants sauter en parachu-
te.

Néanmoins, des patrouilles ont été organisées aus-
sitôt sur toutes les routes environnantes. En outre,
les voyageurs ont été contrôlés au départ des trains
en gare de SOLRE LE CHATEAU, pendant toute la jour-
née du 23 décembre 1942. Aucun individu étranger à
la circonscription n'a été aperçu.

Les corps des aviateurs britanniques et les dé-
bris de l'appareil abattu sont gardés par l'armée

Nationale
gion
Nord
Maubeuge

OCUPANTES
DANTUR DE
S

le Sous-Prefet

Françaises

on Générale
ndarmerie
e
Gendarmerie
itoires occu-

Régional à

du Nord
éfet
ur de l'Etat
e.

ARCHIQUES

Inspecteur
ant de Légion
ant de Com-

1-12-42

E DE MAUBEUGE

Maubeuge, le 24 Décembre 1942

Commissariat de Police

5979

Objet:

inhumation de militaires
de la R.A.F.



Le Commissaire de Police

à Monsieur le sous-Préfet

AVESNES - SUR - HELPE.

Statute

J'ai l'honneur de vous rendre compte que ce jour, à 9 heures 30, au cimetière de Maubeuge-Centre, secteur militaire, a eu lieu l'inhumation de 5 soldats Britanniques appartenant au Corps de la "Royal-Air-Force", tombés au Champ d'Honneur à Soire-le-Chateau.

Cette inhumation s'est effectuée en présence d'une délégation de l'Armée de l'Air Allemande qui a rendu les Honneurs et a déposé une couronne.

Un service de police a assuré le service d'ordre de cette cérémonie funéraire.

Aucun incident à signaler.

P/Le Commissaire de Police P/O

Le Brigadier-Chef,

A. B. ...



COMPTE RENDU D'INHUMATION

-----oOo-----



Secteur Anglais
SOLRE-LE-CHATEAU
le 29 décembre 1942 à 23 h 30

Le vingt trois Décembre, à la requête des Autorités d'Occupation, je me suis rendu, en vue de l'identification et la mise en bière de soldats anglais, à SOLRE-LE-CHATEAU.

Malgré des recherches sérieuses, il m'a été impossible de déterminer, sur place, l'identité des cinq aviateurs retrouvés.

Tous les cinq étant dépourvus de papiers et de plaque d'identité. Il m'a été rapporté que les plaques avaient été prélevées par un Officier allemand de CAMBRAI, de ce fait avant d'enlever les corps, j'ai dressé la topographie des lieux avec leur emplacement exact.

Cet Officier retrouvé à CAMBRAI me renseigna sur les suivants :

- Sépulture N° 10 Sergent TRIMMER I293247.
- Sépulture N° 11 Sergent DONALD I219684.
- Sépulture N° 12 Sergent non identifié
- Sépulture N° 13 - - -
- Sépulture N° 14 ROSE. J.M.C. (Aus. 401.249.)

Ces militaires ont été inhumés au Secteur Anglais de MAUBEUGE, le 24 Décembre 1942 à 9 h 30.

Il est regrettable :

1°./ que la moitié de la plaque d'identité ne soit restée sur les corps.

2°./ que toutes les précautions n'aient pas été prises immédiatement pour empêcher les vols sur ces soldats.

Il est avéré que des civils de SOLRE LE CHATEAU ont vidé complètement les poches de ces soldats avant l'arrivée des Autorités d'Occupation, puisque une alliance provenant de ces délits m'a été rendue.

Rapport verbal de cet incident a été fait à la Gendarmerie de SOLRE LE CHATEAU.

MAUBEUGE, le 26 DECEMBRE 1942.

A. RICHARD.

ÉTAT FRANÇAIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

SÛRETÉ NATIONALE

COMMISSARIAT DE POLICE

aux Renseignements
Généraux à AVESNES

N° 7

Service CABINET



AVESNES, le 15 Janvier 1943

Le Commissaire Divisionnaire de Police
aux Renseignements Généraux,

à Monsieur le Sous-Préfet

à AVESNES

OBJET : Solre-le-Chateau - Sépulture de cinq
aviateurs anglais.

REFER. : Votre lettre du 31 Décembre 1942.

Le 21 Décembre 1942 vers 23 heures 30, un avion de bombardement anglais s'abattait sur le territoire de la commune de Solre-le-Chateau, dans une prairie située à proximité de la ferme du Moulin à Vent, appartenant à M. WERION Marcel.

Un soldat anglais tué, tombait rue de Jeumont à Solre-le-Chateau. Quatre autres soldats étaient découverts tués sous l'appareil qui commençait à être la proie des flammes.

Le Chef de Brigade de Gendarmerie de Solre-le-Chateau, alerté, se mettait aussitôt avec ses hommes à la recherche de l'avion. Il découvrait le soldat tué rue de Jeumont. Une cinquantaine de personnes se trouvaient déjà sur les lieux. Il les faisait disperser et mettait le cadavre dans un local disponible situé à proximité et plaçait un gendarme pour empêcher la foule de s'en approcher.

Le Chef de Brigade retournait à la caserne pour alerter téléphoniquement la Feldgendarmerie de Maubeuge. Il se rendait ensuite sur le lieu de l'atterrissage de l'avion où, à son arrivée, étaient rassemblées environ trois cents personnes. Il faisait évacuer le gros de la foule.

Déjà, M. LIENARD Louis, adjoint au Maire de Solre-

le 15/1
S. I. C.
à au dossier
de Solre le Chateau
Chuis 5 ans

le-Château, aidé de M.M. LOISEAU Simon, MICHAT Joseph et FAUCOMME Louis, avait retiré les quatre soldats tués qui se trouvaient sous l'avion en feu.

A un moment donné, au contact du feu, des balles de mitrailleuses crépitaient çà et là, et il était dangereux de rester auprès de l'appareil. M. LIENARD décidait donc de rentrer chez lui, d'autant plus que les gendarmes français étaient présents. Il était environ 24 heures.

M. RICHARD, Chef des Sépultures Militaires à Maubeuge, venaît le 23 Décembre pour faire effectuer la mise en bière de ces cinq soldats anglais. Au cours de l'identification, il constatait que ces militaires n'avaient sur eux, ni argent, ni bijou ou objet quelconque. Il en déduisait qu'ils avaient été fouillés et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient.

Mlle LEROY Micheline, demeurant à Solre-le-Chateau, lui remit spontanément ce jour-là, une alliance en métal blanc sans valeur, qui aurait appartenu à l'une des victimes.

M. LIENARD déclare qu'à son arrivée, il y avait quatre personnes auprès de l'avion : M.M. LOISEAU, MICHAT, FAUCOMME et LEGROS et qu'en sa présence, aucune d'elles n'avait fouillé les corps.

Il signale la courageuse conduite de M.M. LOISEAU, FAUCOMME et MICHAT qui n'ont pas hésité à s'approcher de l'avion en flammes pour dégager les victimes. Sans leur rapide intervention, ces corps auraient été entièrement carbonisés.

M. WERION Marcel, cultivateur et propriétaire de la prairie où l'avion s'est abattu, se trouvait un des premiers près de l'avion. Il déclare avoir vu un homme occupé à fouiller les corps mais, en raison de l'obscurité, il n'a pu le reconnaître. Il prétend avoir vu un autre homme, vêtu d'un imperméable blanc mastic, pourvu d'une lampe électrique, aller et venir près des victimes. Il suppose que cet inconnu a pu prendre une certaine part à la fouille des cadavres.

D'après les renseignements recueillis, une seule personne ayant un imperméable a été aperçue à quelques mètres de l'avion et des soldats anglais. Il s'agit de M. LEGROS Marcel qui était arrivé sur les lieux en même temps que M.M. LOISEAU, MICHAT et FAUCOMME. Or M. LEGROS, d'après les témoins, ne s'est à aucun moment approché des soldats, disant qu'il lui était impossible de toucher un cadavre.

Il semble donc qu'il n'y a pas lieu de retenir les

soupçons de M. WERION. Il ne peut d'ailleurs désigner le ou les auteurs de la fouille, l'obscurité l'ayant empêché de reconnaître qui que ce soit dans une foule de deux cents à trois cents personnes.

Diverses personnes ont été interrogées, notamment M.M. MICHAÏ, LOISEAU et FAUCOMME arrivés les premiers sur les lieux, mais il n'a pu être recueilli le moindre indice sur les auteurs de cette fouille.

Le 23 Décembre, la Feldgendarmerie de Maubeuge ayant déclaré qu'elle se chargeait de l'enquête, le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Solre-le-Château n'en a pas moins interrogé verbalement les mêmes personnes et celles susceptibles de fournir des renseignements sur cette affaire. Ses investigations sont demeurées infructueuses.

Mlle LEROY Micheline, âgée de 18 ans, demeurant à Solre-le-Château, rue de Marlière, a déclaré avoir obtenu le 22 Décembre vers 15 heures d'un soldat allemand, l'alliance qu'elle a remis à M. RICHARD. D'après Mlle LEROY ce soldat surveillait le corps de l'aviateur anglais trouvé rue de Jeumont; il aurait trouvé cette alliance à terre, à proximité du cadavre.

La Gendarmerie allemande est arrivée sur les lieux de l'atterrissage le 22 Décembre à 3 heures. A partir de ce moment aucune personne n'a pu approcher de l'avion et des soldats anglais.

Plusieurs personnes ont déclaré avoir vu des soldats allemands procéder à la fouille des cadavres. Une d'elles, M. REHIER Gérard, domicilié à Solre-le-Château, affirme avoir vu, près de l'avion, un soldat allemand occupé à couper le poignet d'un soldat anglais, afin de prendre la montre-bracelet qu'il portait. Il précise qu'étant donné la rigidité de ce membre recroquevillé par l'action du feu, il n'avait pu y parvenir qu'avec beaucoup de difficultés. Lorsque le poignet fut sectionné, il a pris la montre et l'a portée à l'oreille pour s'assurer si elle fonctionnait encore.

L'enquête n'a pas permis d'établir exactement par qui les victimes ont été fouillées et dévalisées. Contrairement aux indications données par M. RICHARD, il apparaît que ces faits se sont poursuivis même après l'arrivée des Troupes allemandes.

Le Commissaire Divisionnaire de Police
aux Renseignements Généraux,

